

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 35 du 1er décembre 2011

Le dernier conseil municipal de l'année 2011 a eu lieu sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire et a abordé un ordre du jour comprenant le vote des tarifs communaux, le bilan de la société Ener'gence et le bilan d'activité 2010 de la Communauté de communes.

Yvon LE BRAS et Pascale CORRE, excusés, ont donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON et Rémi LE BERRE.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité des votants.

I Bilan Energétique

Mr CALVARIN a présenté le bilan des 3 années d'études faites par l'association Ener'gence, sur les bâtiments communaux.

Ce travail a permis d'identifier les principales sources de dépenses énergétiques, de pallier quelques dysfonctionnements dans les systèmes de régulation de températures et d'opérer quelques travaux peu onéreux. Le conseil sera amené à se prononcer sur la prolongation de ce travail.

II Tarifs communaux

Julien POUPON, adjoint aux finances, propose une augmentation moyenne de 2% des tarifs communaux, suivant ainsi l'inflation. Une réflexion sur le prix de l'eau est entamée, afin de minorer l'impact de l'abonnement pour les petits consommateurs. Cependant le prix de l'eau reste 48% moins chère que dans l'ensemble du Finistère. La participation aux raccordements à l'assainissement progresse de 4%.

III Poste de conseiller délégué

Le maire propose que René RAUD soit nommé conseiller délégué aux technologies de l'information et de communication.

IV En bref

Enfouissement des réseaux : Le projet concerne la rue Pen Ar Dorguen et le conseil accepte d'étudier la possibilité d'opérer ces travaux selon les marges budgétaires de l'année 2012.

Voirie : La rue Traverse est en cours de réfection. L'aménagement piéton de la VC3 commence ce début décembre (voir page 3).

2° station : Le rendu technique des

diverses possibilités de traitement du futur réseau d'assainissement sera fait mi-décembre. Le projet avance et en 2012 la communauté de communes devrait se prononcer sur la prise de cette compétence.

Urbanisme : Un projet de lotissement a été déposé pour Kersimon. Il ne répond pas à certaines directives, et le promoteur devra présenter un nouveau dossier.

Site Internet : Un nouveau site Internet viendra remplacer début janvier l'ancien site créé en 2003 avec l'aide de Jean Pierre PEFFIER. Son lancement devrait être effectif après les vœux de la municipalité.

Communauté de communes : Le bilan 2010 a été présenté aux conseillers ainsi que les grandes orientations et réalisations.

Jeunesse : La fréquentation du foyer est en hausse et attire de nouveaux jeunes. Pour le Conseil municipal des jeunes, Pascale CORRE évoque la possibilité d'un partenariat avec la MPT (voir page 5).

Ecole : Un verger pédagogique sera aménagé à l'école publique et une incitation au tri des déchets a débuté (voir page 8).

Le Maire de SAINT URBAIN

**Le Conseil Municipal
et le Personnel Communal**

**vous présentent leurs meilleurs vœux
et vous invitent à prendre le verre de l'amitié**

le vendredi 6 janvier à 19h à la Salle Ty Kreis-ker

Vœux 2012

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL - suite -

€ TARIFS COMMUNAUX 2012

Cantine - Garderie	tarif en €
Garderie (heure)	2,10
Garderie (1/2 tarif pour 3 ^{ème} enfant)	1,05
Goûter garderie	0,57
Collation maternelle (trimestre)	10,10
Coût panier (droit de place)	1,40

Assainissement	tarif en €
Abonnement	54,00
m ³	1,01
Participation Raccordement Égout (PRE)	1 865,00

Eau	tarif en €
Abonnement	51,13
0 à 150 m ³	0,79
151 à 300 m ³	0,73
> 301 m ³	0,63
Forfait branchement	536,00

Divers	tarif en €
Fax (5 feuilles) Finistère / France	1,50
Étranger	2,00
Photocopie	0,15
Location remorque	35,00

Appartements	tarif en €
Loyer appartement	265,00
Loyer salon coiffure	261,00

Location salle du bas Ty An Holl *	tarif en €
Apéritif, goûter, réunion	55,00
Repas ou autre (incluant la soirée)	108,00
Allée de boules	8,00

Cimetière	tarif en €
15 ans (2m ²)	106,00
15 ans (4m ²)	212,00
30 ans (2m ²)	128,00
30 ans (4m ²)	255,00
50 ans (2m ²)	383,00
50 ans (4m ²)	760,00
Caveaux 6 places hors concession	1 766,00
Caveaux 4 places hors concession	1 527,00
Mini concession 15 ans	770,00
Mini concession 30 ans	1 009,00
Columbarium 15 ans	622,00
Columbarium 30 ans	918,00

Jardin du souvenir	tarif en €
Dispersion des cendres	30,00
Pose de plaque pour 15 ans	100,00

Location Ty Kreis-Ker*	Contribuables /asso. extérieures	Commerçants et sociétés privées
Salle A + local service	214,00	269,00
Chauffage A	6,00	6,00
Salle B	44,00	53,00
Salle C + local service	66,00	80,00
Chauffage B ou C	2,00	2,00
Toutes les salles	300,00	370,00
1 table + 4 chaises	5,00	/
1 grande table + 8 chaises	8,00	/
1 table seule	2,90	/
4 chaises	2,90	/

* en cas de non propreté, tarif horaire de nettoyage : 18 €



LISTE ELECTORALE

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012. Pour pouvoir voter, les nouveaux résidents, ou non encore inscrits sur la liste électorale, doivent **s'inscrire en mairie avant le 31 décembre 2011**. Quelques conditions à remplir : un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Le formulaire est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site <http://www.service-public.fr/>

Après le 31 décembre, il sera trop tard. De plus en 2012, toutes les villes font une refonte de leurs listes électorales. **Nouvel habitant, vous risquez de vous faire radier de votre ancienne adresse** lors de cette révision générale, au cours de laquelle une nouvelle carte d'électeur sera envoyée à tous par voie postale. Voter est un droit, c'est aussi un devoir de citoyen.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 10 novembre est né à Landerneau, **Swan PERES--LEZY**, domicilié 640 route du Stum.

Le 21 novembre est née à Landerneau, **Maëllie GOUEREC**, domiciliée 95 rue Kastel Dour.

Décès

Le 12 novembre est décédé à Brest, **Luis GARCIA**, domicilié 70 route de Pen ar Dorguen.

AQUALORN

FERMETURE PENDANT LES VACANCES DE NOEL

Le complexe de loisirs aquatiques communautaire sera fermé pour raisons techniques **jusqu'au dimanche 25 décembre 2011(inclus)**.

Réouverture en horaires vacances scolaires : le lundi 26 décembre 2011 et reprise des horaires période scolaire : le mardi 3 janvier 2012.

TARIFS SOCIAUX (jusqu'au 31 octobre 2012)

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un tarif préférentiel pour accéder à la piscine. Pour cela, munissez-vous de votre avis d'imposition sur le revenu 2010 et adressez-vous à l'accueil du CCAS.

Si vous remplissez les conditions (instruction de la demande par le CCAS), la Communauté vous remboursera une somme forfaitaire après paiement :

- ◆ 15 € pour une carte 10 leçons enfant à 72 € ;
- ◆ 22,50 € pour une carte 15 leçons enfant à 108 € ;
- ◆ 8 € pour une carte 10 entrées enfant à 33 € ;
- ◆ 8 € pour une carte 10 entrées adulte à 42 €.

ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Pays de Daoulas accueille durant les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h15 à 19h les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Inscriptions aux heures de permanences : mardi de 13h à 17h et vendredi de 9h30 à 12h30. L'inscription se fait par écrit au minimum 2 semaines avant et renouvelable tous les mois en complétant les fiches d'inscriptions au centre ou sur Internet (par courriel).

18 rue St Léonard, 29460 LOPERHET.

Tél : 02 98 07 34 15 - courriel : centredeloisirs@loperhet.fr.

PETITES ANNONCES

Enseignante certifiée, longue expérience avec ados, donne cours particuliers **d'espagnol**. Niveau collège et lycée. Nombreux manuels à disposition. Tél : 06 30 96 97 83.

Professeur de musique diplômé donne cours de piano à domicile. Tél : 06 43 30 54 44.

Dame d'expérience **cherche enfants à garder** le mercredi avec possibilité de transport vers les activités. Recherche heures de ménage ou de passage. Tél : 02 98 25 85 91

Objet trouvé : sucette enfant.

Communiqués de la Mairie

PAYEZ VOTRE FACTURE D'EAU/ ASSAINISSEMENT PAR PRELEVEMENT

Le choix de paiement par prélèvement automatique présente l'avantage d'un paiement en 3 fois. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter en mairie munies d'un relevé d'identité bancaire afin de remplir l'imprimé d'autorisation de prélèvement.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux de réfection de voirie, rue Traverse sont quasiment achevés, avec un nouveau trottoir.

Ceux de **la venelle de Bellevue** sont repoussés en raison d'une construction de maison dans ce quartier, le passage de gros engins de chantier risquant d'abîmer le bitume.

L'aménagement de chemins piétonniers le long de la voie romaine menant à Pencran-Landerneau a débuté début décembre et se poursuivra jusqu'au début du printemps (pour le gazon et les aménagements définitifs dépendant de la saisonnalité). Merci de votre prudence sur cet axe et de votre compréhension durant cette période de travaux.

A noter aussi que **les toilettes publiques** sont rénovées et modernisées. Elles seront bientôt opérationnelles.

RÉUNION DE QUARTIER

La municipalité a organisé le 26 novembre une rencontre avec les habitants de l'allée de Balanec, la route du Stum et des résidences Ty Groas et la Croix. Une vingtaine d'entre eux s'est déplacée au terrain de foot. Cette réunion s'inscrit dans un ensemble de visites de quartiers commencées en 2008 et permettant d'échanger sur les préoccupations des habitants et les projets à venir. La RD47, appelée route du Stum, jouxtant ces quartiers fera l'objet dans les mois à venir d'un réaménagement pour améliorer la sécurité routière et piétonne. Parmi les interrogations des riverains, la sécurité des entrées de quartiers, l'entretien des trottoirs... Le maire a aussi rappelé les investissements communaux et les projets 2012 concernant toute la commune. D'autres réunions de quartiers seront proposées au cours de l'année 2012.

RECENSEMENT

A partir du 19 janvier commence le recensement de la population à Saint Urbain.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de connaître la population. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements.

Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc.

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.

Comment se passe le recensement ?

1/ Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement. Il possède une carte tricolore prouvant son identité et sa mission.

2/ Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.

3/ L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents. Une feuille de logement relative aux caractéristiques et au confort du logement. Une seconde, le bulletin individuel, distribué à chaque occupant, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle.

Merci de faire bon accueil à l'agent recenseur. Sur Saint-Urbain il s'agira de Amélie MOAL, Brigitte JEGOUC et Elodie CARNEIRO.

A noter que les données sont strictement confidentielles et ne sont dépouillées que par l'INSEE. En aucun cas les services fiscaux et les services communaux en ont connaissance.



ADMR



L'ADMR de Dirinon et sa région (Saint-Urbain, Loperhet et Pencran), la référence du service à la personne, propose différents services pour répondre à tous vos besoins.

Facilitez-vous la vie avec notre offre de services à domicile : ménage et repassage.

Confiez vos enfants à nos services familles : garde d'enfants à domicile.

Notre gamme de services autonomie assure le quotidien des personnes accidentées, handicapées ou âgées : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, préparation des repas et téléassistance Filien.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 98 07 34 85 ou à venir nous rencontrer à l'hotel d'entreprises de Lannuzel.

Commerces/Artisans

LE P'TIT BOUCHON

Dépôt de pain, presse, tabac, ...

Fermé les mardis de décembre.



NOUVEAU SUR SAINT URBAIN COULEUR DE JARDIN

Se sentir bien dans son jardin !
Accompagnement tout au long de l'année dans votre jardin pour le rendre vivant, l'agrémenter, le colorer...



Florence LE BOT vous conseille (1^{ère} visite offerte) et vous aide dans la conception et la réalisation de votre jardin.

Téléphone 06 13 93 37 68.

FLORENCE COIFFURE

02 98 25 01 39

Idées cadeaux de Noël

Soin Thal'ion - véritable concentré d'océan.

En coffret : pour un visage rayonnant de beauté ou pour le corps, des cadeaux vous seront offerts.

Bon cadeau : soin du visage ; massage relaxant ; soin du dos (avec massage) ; ...

Coffrets maquillages et parfum au choix « PUPA ».



Le prochain bulletin paraîtra en janvier, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 5 janvier dernier délai. Merci.

POINT ECO

Problème d'affichage

L'affiche apposée sur l'aire grillagée destinée à la récupération de bouteilles plastiques,... comporte une erreur. Il ne faut pas y déposer les petits emballages cartonnés mais les mettre dans le conteneur papier comme indiqué ci-dessous.

Emballages bien aplatis.



Papiers
Journaux



Cartons
Cartonnettes

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

FETE DE LA SAINT **URBAIN**



Samedi 17 décembre le père Noël fera une visite aux enfants de la commune.

Voici le parcours qu'il empruntera de 14h à 16h : Résidence Rurale, Balanec, Kersulec, Bourg, Route d'Irvillac, Résidence des Primevères, ...

SAMEDI 17 DECEMBRE A TY KREIS-KER
entrée libre et gratuite
thème musique et danse



Au programme :

16h : Boum des enfants à la salle Ty Kreis-Ker

18h : Apéritif offert et début des festivités :

danse bretonne, country, hip hop, musique bretonne, chansons (musette et variété) avec notamment le groupe Keranden Express (blues, folk)...

De 18h à 22h: Quizz photo : un questionnaire sera à remplir ; les gagnants seront connus en fin de soirée.

Possibilité de restauration sur place :
soupe aux potirons, crêpes, casse croûte (**petits prix**)



Cette fête est **votre** Fête : convivialité au programme.

Venez nombreux !!

CMJ

En route vers une nouvelle équipe CMJ (Conseil municipal des jeunes)

Après 2 ans d'existence d'un premier CMJ, la municipalité a pris le temps de dresser un bilan pour rebondir sur une autre organisation du fonctionnement du conseil des jeunes. L'aventure va repartir dès 2012, avec un encadrement par Julien (animateur du foyer), la MPT et la mairie. Dans un premier temps, une information-exposition au foyer sera proposée aux élèves de CM1 et CM2, fin janvier. Ce sera d'ailleurs aussi l'occasion pour eux de voir de leurs propres yeux, les activités possibles au sein du foyer, via la passerelle ou les vac'ados. Des photos, des montages vidéo leur permettront de mieux appréhender l'ensemble des possibilités offertes, et de prendre connaissance des réalisations du premier CMJ.

En quelques mots, le CMJ se composerait d'au maximum 15 jeunes qui habitent Saint-Urbain, scolarisés en classe de CM1 ou CM2. Ils seront élus pour 2 ans, par des jeunes de la commune, âgés de 8 à 14 ans.

Alors qui veut animer et participer à la vie de la commune, pour créer des choses qui correspondent à vos envies, avec le soutien de la MPT et de la mairie ?



Infos Pratiques

LUNDIS DE LA SANTE

Conférences de 18h30 – 20h.

Amphis d'Économie et de Gestion 500 et 600, 12, rue de Kergoat à Brest.

Lundi 19 décembre : cancer de l'estomac.

Renseignements :

Tél 02 98 00 84 80

Sites web :

<http://www.cub-brest.fr/agenda>

<http://www.univ-brest.fr/medecine>

PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



***En cas d'urgence médecin,
composez le 15***

ON S'LANCE

La CAF t'aide à financer un projet

Tu as entre 11 et 17 ans. Tu as un projet avec au moins 3 de tes amis? Tu peux te lancer, la Caf est là pour t'apporter une aide financière. Il s'agit de soutenir des projets construits par les jeunes, qui peuvent évidemment être accompagnés par un adulte, dans une perspective d'accès à l'autonomie et d'apprentissage à la vie sociale.

Concrètement quelques amis désirent s'investir sur le montage d'un concert, d'une action de solidarité, d'un projet de vacances original, ... Ils contactent Julien (animateur du foyer) ou la MPT qui les aidera à compléter un dossier à retourner à la CAF, mais aussi à réaliser leur projet.

TU AS ENTRE 11 ET 17 ANS,
TU AS UN PROJET AVEC
TES AMIS ? LA CAF T'AIDE
À LE FINANCER



RECRUTEMENT URGENT

L'Association EPAL recrute des animateurs et des responsables de séjours de vacances, de 5 jours ou plus, pour la période de fin d'année (plusieurs dates), pour accompagner des adultes en situation de handicap.

Contacts:

Elodie JAUEN au 02 98 41 84 09 ou
Denise LE LAY au 02 98 43 27 73.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS



CLUB DES AÎNÉS

ATELIER INTERNET : LE CLUB DES AÎNÉS RECHERCHE...

Le Club des aînés met en place, en partenariat avec la mairie, à compter de la rentrée de janvier 2012, un nouveau groupe "Atelier Internet" : initiation aux courriels, recherches sur internet, photos et webcam, commandes sur sites en ligne, etc.

L'activité se déroulera à **Ty an Holl**. Chaque participant apporte son micro disposant d'une connexion Wifi à Internet. Il y aura peu de théorie, surtout de la pratique.

Nous lançons donc un appel aux bonnes volontés **pour trouver de nouveaux accompagnateurs** auprès de gens qui, sans être des spécialistes, ont l'habitude d'utiliser leur micro-ordinateur : courriels, navigation sur Internet, traitement de texte, etc. L'équipe des accompagnateurs déjà volontaires les soutiendra pour qu'ils maîtrisent les autres points du programme d'activités.

N'hésitez pas à me contacter pour en parler et si possible rejoindre l'équipe d'accompagnateurs.

La présidente du Club des aînés. Tél : 02 98 25 03 76.



VAC'ADO

Pour vous les jeunes, **votre foyer est ouvert** :

- les vendredis de 20h à 22h,
- les samedis de 14h à 18h.

Les mercredis après-midi de 14h à 17h, les activités de la **Passerelle** s'adressent aux 9-12 ans.

Le programme des activités proposées par la MPT est arrivé en mairie, ainsi que le programme des Vac'Ados de décembre 2011, le programme de "On Sort Ce soir !?" pour le mois de décembre 2011 et le programme de la Passerelle (9-12ans) du mois de décembre.

Vous pouvez retrouver toutes ces infos sur le site de la MPT : www.mptlanderneau.org

Contacts : par courriel à Julien : lannurvan.espacejeunes@yahoo.fr

par Facebook : <http://www.facebook.com/espacejeunesainturbain>

par téléphone au secteur jeunesse : 02 98 21 77 11 ou par une visite au foyer.



Les jeunes au foyer avant le départ pour le match de foot à Brest contre Saint-Etienne le samedi 3 décembre.

Bibliothèque

URGENT - RETOUR DE LIVRES

Les livres énumérés ci-dessous, de la bibliothèque départementale de prêts sont en attente de retour depuis plus d'un an. **Le non retour de ces ouvrages entraînerait des frais à la charge de l'association Livre échange qui devra rembourser ces oublis.**

Merci aux emprunteurs de les déposer à la bibliothèque ou en mairie le plus rapidement possible.

Roman adulte :

- ◆ Pauvre blanc de Anderson ;
- ◆ Rien que du bonheur de Colwin.

Documentaire :

- ◆ Créer un hébergement touristique.

BD Jeunesse :

- ◆ La fille du professeur de Sfar ;
- ◆ Le magicien d'Oz de Baum.

La bibliothèque se trouve à l'arrière de la mairie. Elle est ouverte :

- ◆ le mardi de 16h30 à 18h ;
- ◆ le jeudi de 20h à 21 h ;
- ◆ le samedi de 10h30 à 12h.



Carnaval de Landerneau

RÉALISATION DU CHAR

Thème : Moulin rouge

Nous faisons appel à la population de Saint-Urbain, soit pour intégrer l'équipe de bénévoles, soit pour nous fournir divers matériaux et tissus qu'ils n'utilisent plus, tels que : ferraille, bois, contreplaqué, dentelles, volants, rideaux blancs, tissus rouges, ou tout autre accessoire qui pourrait s'intégrer dans le thème du moulin rouge. Ces personnes seront prioritaires, si elles le désirent pour participer à notre défilé.

Les horaires de chantier pour la construction du char sont :

- ◆ lundi à partir de 14h ;
- ◆ mardi à partir de 20h ;
- ◆ vendredi à partir de 20 h ;
- ◆ samedi à partir de 9h.

Vous pouvez me contacter au 02 98 25 02 22.
Maurice THOMAS
Président du Comité d'animation





MARIANA, JULIA & BENEDIKT CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL



Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre d'Echanges Internationaux).

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour le mois de janvier 2012, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Mariana, Julia et Benedikt.

Ils sont respectivement originaires du Brésil, d'Autriche et d'Allemagne, sont âgés entre 15 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, le cinéma, la natation, le football ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir".

Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

Sylvia HENNEBELLE 65 rue Yves Kerguelen - 22190 PLERIN

Tel : 02 96 73 15 90 ou au 06 09 18 13 89

AIDEZ MOI A SORTIR DE MA BULLE

Nous sommes parents d'un petit garçon de 4 ans qui souffre d'autisme. Martin est suivi par le CHU pour ses TED (Troubles Envahissants du Développement). Il est aussi scolarisé à l'école Ste Brigide 12h en maternelle avec une précieuse AVS (aide de vie scolaire).

Nous souhaitons compléter ce dispositif par une méthode de stimulation à notre domicile qui a fait ses preuves auprès d'autres enfants atteints des même troubles.

Nous avons pour cela besoin de 30 à 40 bénévoles, disponibles chacun 1h30 par semaine. La méthode consiste à capter son attention par le jeu et de l'amener à communiquer davantage et diversifier ses activités. Ceci a permis à de nombreux enfants de sortir de leur bulle.

La méthode se mettrait en place en janvier, le temps de trouver l'équipe et de faire le planning.



« Venez jouer avec moi
1h30 par semaine »

« Aidez-moi à sortir
de ma bulle »

Si vous souhaitez venir m'aider par le jeu, appelez mes parents au 06 50 74 41 51 ou par courriel : benevolesmartin@yahoo.fr

Divers

LE JUDO CLUB DU CANTON DE DAOULAS

Le judo club organise un loto le **dimanche 22 janvier de 14h à 18h30** à la salle polyvalente de Dirinon.

3 000 € de lots

(bons d'achat 300 €, 150 € ...)

Animation : Malou de Brest.

IREO de Lesneven

KIG HA FARZ annuel de l'Iréo de Lesneven
le 29 janvier 2012

(à partir de 11h45 – réservations souhaitées
au 02 98 83 33 08 – Parking : Kerjézéquel)

Activité permettant
aux jeunes de
l'établissement de
financer une partie
de leur voyage
d'études.



LES MERCREDIS DE L'ORIENTATION

Vous vous interrogez sur l'orientation pour votre fille ou votre fils. L'enseignement agricole offre des débouchés que vous ignorez peut-être. L'iréo de Lesneven propose des formations de la 4^e à la licence professionnelle et la direction de l'établissement est à votre disposition, tous les mercredis après-midi, pour vous aider à y voir clair. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en téléphonant au 02 98 83 33 08.

Iréo de Lesneven - www.ireo.org

PROGRAMME ASAMBLES À LOGONNA-DAOULAS

Siège social : Mairie

29460 Logonna-Daoulas

asambles.logonna@gmail.com

Renseignements : Jean-Pierre Verhaeghe,

Président : 02 98 20 64 55

Marcie Chol, secrétaire : 06 37 48 25 69

Activités régulières :

Atelier photo : les vendredis à 18h, salle des Anciens (contact : Fernand Delaplace au 02 98 20 70 25).

Atelier peinture :

en journée : les vendredis à 14h,
salle des anciens à l'étage.





Prendre conscience des réalités écologiques commence dès le plus jeune âge. L'école de Saint-Urbain permet aux enfants de la cantine, depuis le 28 novembre, de trier les déchets, avec l'aide de bénévoles de Cafés-Jardin. La municipalité a fourni les composteurs et les employés communaux mélangeront régulièrement les déchets pour en faire un compost pour le jardin pédagogique.

Entendu et retranscrit sur le blog :

<http://urbainjardin.canalblog.com/>, un groupe d'élèves de grande section raconte : " On a trié les déchets de poubelle de la cantine, comme chez nous. Il y a une poubelle verte

pour mettre dans le composteur et l'autre dans la grosse poubelle devant l'école. Dans le composteur, on peut mettre des épluchures de légumes, des fruits, des pommes de terre, des féculents, des peaux de clémentine, des serviettes de table. On n'a pas mis les lardons, les pots de yaourt, le papier."

A noter, que chacun d'entre nous a la possibilité de trier ses déchets. Des composteurs sont en vente à la Communauté de communes, service environnement à St Ernel à Landerneau.



Visite installation réseau d'eau



Le vendredi 18 novembre, les élèves de CM2 ont visité toutes les installations du réseau d'eau de la commune. Après une brève intervention de M. VIGNON, maire, qui a rappelé que l'eau courante à Saint-Urbain ne date que des années 1960, (ce n'est pas si ancien !), les élèves ont pris la direction du captage de la source sous la conduite de Philippe SIMON, employé communal responsable du réseau d'eau.

Ils se sont ensuite rendus au château d'eau, puis pour terminer à la station d'épuration.

Cette visite faisant suite aux leçons de sciences sur le thème de l'eau, les enfants ont pu se rendre compte du travail de surveillance indispensable au maintien de la qualité de notre eau communale et surtout du bien précieux qu'elle constitue et de la nécessité de l'économiser.



Inscriptions École Communale

Pour la rentrée 2012

Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2012, je demanderais aux personnes désirant scolariser leur(s) enfant(s) à l'école de Saint-Urbain de se manifester dès que possible et de préférence avant le **5 juin**.

La démarche à suivre sera la suivante :

Tout d'abord, vous devez vous présenter en mairie avec le livret de famille, il vous sera alors délivré un certificat d'inscription que vous remettrez à l'inscription définitive. A cette occasion, une vérification de la mise à jour des vaccins sera effectuée, il faudra donc penser à se munir du carnet de santé ou d'une photocopie des pages concernées.

En cas de difficultés, ne pas hésiter à téléphoner au 02 98 25 02 89 ou à se renseigner par mail à l'adresse suivante : ec.0290919S@ac-rennes.fr, car il est souhaitable de prendre rendez-vous pour la visite des locaux, de préférence le jeudi (jour de décharge administrative)

Rappel important :

Pour pouvoir être comptabilisé, l'enfant doit avoir 2 ans révolus au 4 septembre 2012.

Je vous remercie d'avance de votre précieuse collaboration.

Le directeur, Daniel Gourmelon

Garde d'enfants

Les Mésanges, multi-accueil avec des places de halte-garderie et de crèche, de 2 mois et demi à 3 ans.

12, rue Kéréol 29 460 DIRINON

Tel: 02 98 07 14 06

Courriel : lesmesanges.dirinon@yahoo.fr

La micro-crèche Dip ha Doup, de 2 mois à 3 ans

3, route de la gare 29460 DAOULAS

Tel: 02 92 25 97 22

Courriel:

microcreche.paysdedaoulas@gmail.com





Réunion du 29 octobre 2011

Préparer les sols pour l'hiver : une vingtaine de personnes ont répondu présente, samedi, à cette thématique du café-jardin, organisée pour l'occasion autour du potager de Christine et Michel. Comme d'habitude, les échanges de bonnes pratiques n'ont pas manqué entre les participants.

Ainsi, pour l'extérieur, il est conseillé de ne jamais laisser les sols à nu. Plusieurs possibilités s'offrent alors. Les plantes couvre-sol qui servent également d'engrais vert comme la moutarde (en faisant attention de ne pas cultiver ensuite des radis ou des choux), la phacélie ou encore de l'avoine, du seigle, du sarrasin, du trèfle. Il suffit de laisser pousser et de faucher avant la montée en graines, puis de laisser décomposer ou d'enfourer légèrement pour accélérer cette décomposition.

Autre option, recouvrir le sol de feuilles mortes sur une bonne épaisseur. Suivant les essences, certaines seront décomposées au printemps, pour les autres (chêne, châtaignier), il suffira de les écarter pour laisser place aux plantations. On peut également remplacer les feuilles mortes par de la tonte de gazon, des algues (en prenant soin de bien les rincer pour enlever le sel), de la fougère.

Dans les serres et tunnels, l'heure est au nettoyage des derniers légumes. Rien ne sert, par exemple, de laisser les pieds de tomates partiellement attaqués par le mildiou : les tomates ne mûriront plus maintenant (mieux vaut les cueillir et les transformer en confiture de tomates vertes ou les faire mûrir en les enveloppant de papier journal) et la maladie va se répandre dans la serre. Après un bon bêchage, recouvrir le sol d'une bonne couche de fumier (vache ou cheval) ou de compost et noyer le tout deux à trois fois dans l'hiver (100 litres/m²). Il est également possible de creuser des sillons, ce qui permet d'isoler les plantes que vous souhaitez garder. Désinfection des serres ou tunnel si maladie cryptogamique (vinaigre blanc ou eau de javel).

Le rendez-vous s'est terminé par le recueil de propositions pour établir la programmation de 2012, et la suite des échanges autour d'un café, d'un verre de cidre et de pâtisseries.



Réunion du 26 novembre 2011

Samedi 26 novembre a eu lieu dans l'espace communal de Pont-Prenn le 10^e café-jardin de l'année. Au lendemain de la Ste Catherine où « tout plant prend racine » il avait été décidé de proposer une bourse aux plants et une quarantaine de personnes

étaient au rendez-vous. Une grande variété de plants et semences avait été étalée au pied des voitures.

Chacun pouvait se servir et questionner les propriétaires qui se faisaient un plaisir de renseigner sur les caractéristiques de chaque plant.

Comme d'habitude ce café-jardin était ouvert à tous et ce fut un grand moment de partage. Encouragée par le succès de ces rencontres l'équipe du café jardin va se réunir prochainement pour établir le programme 2012 en reprenant les idées recueillies et aussi faire découvrir de nouvelles démarches pour jardiner au naturel.

Elagage

Certaines voies communales sont bordées d'arbres qui forment une voûte du plus bel effet au-dessus de la route. A l'automne les feuilles tombent – c'est la dure loi de la nature – et se retrouvent sur la voie pouvant la rendre glissante et dangereuse.

Une question se pose alors : à qui incombe l'entretien de la voirie et éventuellement l'élagage de ces arbres ?

Le législateur a prévu le cas, d'abord dans le code rural, remplacé actuellement par le « code rural et de la pêche maritime ».

L'article D161-24 (Créé par Décret n°2005-368 du 19 avril 2005 - art. 5 (V) JORF 22 avril 2005) indique :

« Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat. »

D'après cet article, il appartient donc clairement aux riverains de faire le nécessaire pour conserver la voie propre et sûre.

La commune doit entreprendre des travaux d'élagage courant janvier. Nous proposons aux particuliers intéressés de se faire connaître en mairie afin de profiter d'un tarif de groupe plus avantageux.



En cette période de Noël, il aurait été plus approprié sûrement de parler d'un joli conte ; mais l'historique présenté ici fait état d'un crime atroce perpétré, sur notre commune, il y a 73 ans. Les faits sont relatés par le journal L'Ouest Eclair dans ses éditions du 8 et 9 décembre 1938, et sont restitués en italique dans le texte.

Sous le titre « un crime atroce près de Daoulas, un jeune dévoyé de 18 ans massacre sauvagement à coups de hachette et de couteau une fillette de 11 ans » le journal commence sa chronique des faits ainsi.

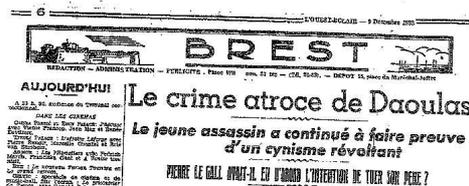
« *Un crime atroce a mis en émoi ce soir les paisibles populations des communes de Daoulas et Saint-Urbain. Un ouvrier agricole de 18 ans, Pierre Le Gall, dont les parents demeurant à Gehallec à Daoulas a littéralement massacré dans un champ d'orge, la fille de ses anciens patrons, Yvette Roch'conggar, âgée de 11 ans, du village de Kerguélen en Saint-Urbain, qui revenait de l'école de Daoulas.* »

Les journaux de l'époque ne prenaient pas de gants pour accuser les personnes « mises en examen » comme nous dirions aujourd'hui. Le journal écrit d'ailleurs « l'assassin » « le meurtrier » pour désigner l'auteur des faits. Le journal le décrit « *il marie à un cynisme révoltant une antipathie profonde* »

Les faits de l'affaire

« *Vers 19h, Pierre Le Gall, très calme, arrivait à Daoulas, et annonçait aux personnes qu'il rencontrait sur son chemin qu'il venait de tuer la fille de ses anciens patrons à coups de hache et qu'il lui avait en outre planté son couteau dans le cou. Comme les passants se refusaient à le croire et lui faisaient remarquer qu'il ne portait aucune trace de sang sur les mains, le jeune homme avec le même sang-froid, répondit qu'il s'était lavé les mains près du viaduc avant de revenir à Daoulas où il voulait embrasser sa mère une dernière fois avant de se constituer prisonnier.* »

En fait, Le Gall alla directement au commissariat où il raconta son histoire au « *maréchal des logis-chef Le Quéré [...] surpris lui aussi par tant de cynisme, pensant lui aussi que le jeune homme avait tout*



inventé ». Le Quéré était seul à la caserne depuis un mouvement de grève et « *passa les menottes à Le Gall et accompagné de volontaires, il le fit monter dans la camionnette d'un boulanger laquelle prit le chemin du lieu du crime* »

Les lieux du crime

Il se trouve dans un champ d'orge à 500 mètres de la ferme des parents de la victime et à 2 kilomètres de Daoulas et à 700 mètres du viaduc du chemin de fer. « *Au moment où le maréchal des logis arrivait sur les lieux avec le meurtrier, le malheureux père qui, inquiet de ne pas avoir vu sa fille rentrer de l'école l'avait cherché dans la commune avec sa fille aînée, venait de retrouver son cadavre près d'une haie et le tenait dans ses bras* » « *Le corps demeura jusqu'à 21 heures sous la pluie dans l'attente des autorités et à cette heure, le vice-amiral De Boisanger, du cadre de réserve, maire de Saint-Urbain prit sur lui de le faire transporter au domicile des époux Roch'Conggar au village de Kerguélen.* »

« *La place où la pauvre petite avait reçu le premier coup de hache était marquée par une large flaque de sang et la présence d'un sabot et d'un carton d'écolière. 8 mètres plus loin gisait le deuxième sabot et ce n'est qu'à quatorze mètres de là que le cadavre avait été trouvé. Le meurtrier l'avait traîné sur 26 mètres après avoir porté le premier coup.* »

Le meurtrier dit au boulanger de Daoulas qui l'avait transporté en auto « *il ne faut rien dire à la mère d'Yvette, car elle est malade et cela lui ferait un coup...* »

Les antécédents du meurtrier

Il était fils d'un honorable premier-maître de manœuvre en retraite et né à Loperhet le 20 janvier 1920. Il fût élevé jusqu'à 13 ans par ses parents, puis entra aux pupilles de la marine et passa à l'école des apprentis de marine, il contracta un engagement de 5 ans dans la marine. Ayant dérobé au cours d'une permission à Daoulas chez M Guédes, une boîte de savon et 25 kilos de viande, Le

Gall fut traduit devant un conseil de guerre, renvoyé et placé en liberté surveillée.

De mai à septembre 1938, il fût employé comme domestique agricole par les Roch'conggar où il connut la petite Yvette. « *Le meurtrier reconnaît qu'il n'a rien à reprocher à ses anciens patrons et à leur fille.* » Après les moissons, il ne pouvait être gardé et il alla travailler à Dirinon chez un cultivateur qu'il laissa car il n'était à son goût pas assez payé. En début de semaine, il était allé au magasin Monoprix de Brest en autocar, et il avait acheté une hachette pour le prix de 15 francs et un couteau de cuisine. Il dira aux enquêteurs à propos de ces achats « *il fallait que je tue quelqu'un, n'importe qui, pas plus à elle qu'à un autre* »

Les enfants revenant de Daoulas après les cours empruntaient les mêmes chemins, avant de prendre chacun diverses directions qui faisaient que plus on s'éloignait de l'école plus le troupeau d'écoliers diminuait. Le mercredi, Le Gall alla errer dans les bois proches de Kerguélen, et il rencontra la petite Yvette qui revenait de l'école. « *vous vous promenez ?* » lui dit cette dernière en reconnaissant l'ancien domestique de ses parents. Le crime fût atroce, notamment par la gratuité des coups portés ensuite par l'assassin qui dit :

« *Je ne regrette rien. D'ailleurs, vous pouvez constater que je ne tremble pas* ». « *Depuis quelques temps je ne sais pas ce que j'ai dans la tête ; j'entends des bourdonnements. Le médecin qui va m'examiner le saura peut-être...* »

Le journal conclut que l'assassin ne jouit pas de toutes ses facultés mentales. Mais dans son édition du 9 décembre, il change de position en indiquant que « *le problème de responsabilité ou de la démente qui se posait le soir du drame perd beaucoup de son importance* » suite aux questions posées par le journal au meurtrier. Pour le journal, « *il a tout prévu, même la folie qu'il simulera* » car il a dit « *qu'il trouverait bien un médecin qui dira que je suis fou* »

Nous ne savons pas quel sort a été réservé à Pierre Le Gall. Fort heureusement, ce type de fait divers n'arrive que très rarement dans notre paisible village de Saint-Urbain.